tendre sur sa litière sans gêner ses voisins et sans être gêné par eux, enfin manger sa ration, sans avoir rien à redouter de leur avidité.

Lorsqu'au contraire la limitation des places est trop bornée, les chevaux, entassés les uns sur les autres, se gênent mutuellement, les plus forts font la loi aux plus faibles, mangent une partie de leur ration et les empêchent de se coucher et de se reposer.

L'influence de cette exiguité de l'espace sur la santé des animaux est plus grande qu'on ne le pense généralement. La gêne continuelle qu'elle occasionne pour tous, la privation de repos et souvent d'une partie de la ration qu'elle entraîne pour quelques-uns, sont des causes d'épuisement qui agissent puissamment surtout sur ces derniers, et concourent au développement de maladies redoutables. Dans les régimens de cavalerie, l'exiguité de la place que l'étendue des écuries permet d'accorder aux chevaux n'est peut-être pas la cause la moins influente de l'invasion des fléaux (*morve et farcin*) qui les déciment (voir *Rec. Vétér.*).

2° *Salubre.* La salubrité des écuries dépend de leur aération, de l'état de leur sol et de leurs murs; et enfin des soins de propreté qu'on leur donne.

A. *Aération.* Mélangé avec les produits de la transpiration cutanée et pulmonaire, infecté par les vapeurs qui s'exhalent des matières excrémentitielles, enfin, échauffé par le contact des animaux, l'air des écuries leur deviendrait tout-à-fait nuisible et serait bientôt même impropre à entretenir leur vie, s'il n'était sans cesse renouvelé.

Pour prévenir ces fâcheux résultats, il est nécessaire que les murs des écuries soient percés, à leur partie supérieure, de nombreuses ouvertures, opposées les unes aux autres, à travers lesquelles puissent s'établir des courans dépurateurs.

Au moyen de cette disposition, l'atmosphère intérieure de l'écurie est dans un mouvement perpétuel ; l'air qui s'est échauffé et vicié au contact des animaux, devenu spécifiquement plus léger, tend à occuper les régions supérieures où il est entraîné par les courans, tandis que l'air plus pur et plus dense qui le remplace, obéit au contraire à un mouvement descendant, et vient occuper les régions inférieures, où il baigne les animaux, jusqu'à ce qu'échauffé par leur contact, il s'élève à son tour et soit remplacé par un air nouveau.

Dans les vastes écuries destinées à abriter un grand nombre de chevaux, il est inutile que les ouvertures des murs soient défendues par des châssis ou des vitraux. La santé des animaux n'a rien à redouter des courans qui s'établissent au-dessus de leur corps, et leur présence suffit pour maintenir l'atmosphère à un degré de température assez élevé, malgré le renouvellement continuel de l'air. Dans les grandes chaleurs il est cependant utile de fermer les ouvertures pendant le jour, du côté du midi, soit avec des toiles épaisses, soit simplement avec des nattes de paille, pour empêcher l'entrée des insectes.

Dans les écuries plus petites, destinées à loger seulement quelques chevaux, les châssis de toile ou de verre, sont nécessaires aux ouvertures, parce que la présence des animaux ne serait pas suffisante pour maintenir l'atmosphère à un degré de chaleur assez élevé.

B. *Etat du sol et des murs.* Le sol des écuries doit être solide, tout-à-fait imperméable et légèrement incliné sous les animaux. Solide pour résister aux percussions de leurs pieds et ne pas former, en s'excavant, des trous qui présentent le double inconvénient de servir de réservoirs à l'urine et de fournir aux animaux une surface d'appui inégale sur laquelle leurs aplombs tendent à se fausser : imperméable, pour ne pas s'imprégner de matières excrémentitielles qui y fermentent, s'y décomposent et donnent naissance à des produits miasmatiques : enfin, légèrement incliné pour permettre l'écoulement des urines.

Le pavage avec le grès ou la brique, ou le planchéiage avec de forts madriers, peuvent remplir ces trois conditions. Mais pour les grandes écuries, le pavage de grès serré et solide est de beaucoup préférable aux briques par sa solidité, aux madriers par son prix moins élevé; seulement il faut l'entretenir avec soin et réparer les détériorations qui résultent de la désunion des pavés.

La terre battue et salpêtrée, qui forme le sol de beaucoup d'écuries, est loin de remplir les conditions que nous venons d'indiquer; il faudrait, pour qu'elle devînt assez résistante, qu'elle fût revêtue d'un béton de chaux, de sable et de gravier.

Les écuries doivent être le moins humides possible, et pour remplir cette condition, la brique, substance sèche et imperméable à l'humidité, doit être employée préférablement à toute autre matière dans leur construction. Lorsqu'elles sont construites en pierres ou en moellons, il faut, pour parer à l'humidité, avoir soin de revêtir de planches, ou, ce qui est moins coûteux, de paillassons nattés, ceux de leurs murs qui avoisinent les places occupées par les chevaux.

Cette précaution, utile pour les écuries élevées au niveau du sol, est indispensablement nécessaire pour celles qui sont souterraines.

C. *Propreté des écuries.* Les soins de propreté sont, pour la salubrité des écuries, des conditions essentielles, mais trop souvent négligées dans les campagnes, où l'on a l'habitude, afin de s'assurer de meilleurs engrais, de laisser les fumiers fermenter longtemps sous les chevaux; cette pratique est mauvaise, parce qu'elle est préjudiciable à la santé de ces animaux, et qu'on peut obtenir d'aussi bons amendemens en faisant fermenter les fumiers dans des trous creusés en terre.

Ainsi, chaque matin, les palefreniers devront enlever avec leurs fourches et faire sortir de l'écurie toute la litière convertie en fumier par le contact des urines et des excrémens: ils relèveront sous l'auge celle qui placée sous le devant du cheval, n'a pas été mouillée et peut encore servir; puis, avec un balai de bouleau, ils nettoieront à fond sa place. Si les chevaux restent le jour à l'écurie, les palefreniers devront balayer de temps à autre les ruisseaux qui donnent écoulement aux urines et enlever avec une pelle et une vannette les crotins dont les vapeurs infectent l'air.